

Fume, c'est du Job

Une amitié large de 28 000 m²

La mairie de Toulouse tente depuis 20 ans de récupérer en catimini les 28 000 m² du papetier Job, dans le quartier des Sept-Deniers. Genèse d'une grosse envie...

LA SEULE HORREUR INDUSTRIELLE visible dans le quartier plutôt résidentiel des Sept-Deniers, c'est l'usine Job. Cette papeterie est établie depuis 1930, sur un terrain de 28 000 m² au 9, chemin de la Garonne. Même si elle s'en défend, la mairie lorgne dessus depuis longue date. « Que voulez-vous que l'on en fasse ? Un

espace vert ? » bougonne Guy Hersant, le grand argentier de Dominique Baudis au conseil municipal. Faut pas rêver ! Depuis 1979, la ville est assurée de récupérer les terrains de Job grâce à son droit de préemption. En cas de vente, elle est donc prioritaire.

Baudis/Bolloré, mariage blanc ?

Lorsque Vincent Bolloré reprend Job en 1986, l'entreprise paraît en pleine forme. Avec ses 27 000 tonnes de papier couché de luxe par an et 300 MF de chiffre d'affaire, sa santé est excellente. Aussi, Bolloré veut moderniser son joujou et pousser la production à 40 000 tonnes/an. Pour cela, il lui faut de la place. Bolloré explique la situation à Baudis : soit Job est autorisé à s'agrandir aux Sept-Deniers, soit l'entreprise déménage dans les Alpes, à Thonon.

Le conseil municipal, compréhensif, vote alors une déclaration d'utilité publique (DUP) pour l'extension économique du papetier. La ville décide « d'acquiescer par voie d'expropriation les terrains rénovés réservés à l'accueil d'activité et notamment à l'extension prévue par le groupe Bolloré Technologies ». Dans l'euphorie générale, la mairie balaie large. En 1988, elle rachète pour 3,5 MF un terrain voisin de 3 000 m² situé au 7, chemin de la Garonne. Job devait officiellement y aménager des locaux administratifs. Il ne le fera jamais.

Dans la foulée, la mairie s'attaque à dix artisans et trois propriétaires de maisons individuelles. Tout ce petit



lot, qui jouxte l'usine Job, représente plus de 7 000 m² de surfaces. Mais six artisans et deux proprios contestent. Et le 16 novembre 1989, le tribunal administratif leur donne raison, en annulant la DUP. Motif : l'extension économique de Job n'est pas justifiée.

Divorce à l'amiable

Vincent Bolloré a fini par se lasser de son usine toulousaine des Sept-Deniers. Ce grand patron raider, qui voulait encore récemment débarquer Martin Bouygues de TFI, finira par se débarrasser de Job comme d'un vieux papier trop mâché. L'entreprise sera cédée à des intermédiaires douteux qui s'emploieront consciencieusement à couler l'usine (lire encadré). « La mairie ne savait rien de la situation de Job. Elle n'est pas dans le secret des entreprises » plaide aujourd'hui Guy Hersant.

Bizarrement, la mairie persiste à faire le vide. Les proprios s'accrochent, alors que les artisans vont céder au bout de six ans de procédure. « La ville de Toulouse a dépensé entre 18 et

20 MF pour le rachat des parcelles et pour l'expropriation. Le dernier professionnel est parti le 1er avril 1995 », se souvient un artisan. Sons de cloche différents du côté de la mairie, qui affirme pour sa part que les expropriations se sont déroulées « entre 1989 et 1991 pour un montant total de 9 MF ». Sur les dix commerçants, sept sont partis à l'amiable et trois ont été un peu plus rudes à déraciner. 4,5 MF ont été, par exemple, nécessaires pour que le dernier déguerpisse. Tout ça pour obtenir un superbe terrain vague. La ville continue pourtant de louer depuis dix ans le 7, chemin de la Garonne 1 500 F par mois à Job. Des squatters ont fini par s'y installer, sans que ni la mairie, d'ordinaire si prompt à expulser les indésirables, ni l'entreprise n'y trouvent rien à redire. Il sera toujours temps d'intervenir quand la demi-boucle d'autoroute urbaine, qui doit prochainement débouler dans le secteur, aura transformé les Sept-Deniers en quartier constructible à forte valeur-ajoutée.

Olaf TEURCHEVE et Djemal BORO

L'étrange sabordage de Job

Bolloré a jeté l'éponge en 1995 pour refourguer Job au franc symbolique à un saoudien dissimulé derrière la filiale d'une holding anglaise, Gecco-France. Le mystérieux repreneur s'est révélé n'être qu'un pillier de fonds de tiroirs. Pincé par le tribunal de commerce, le saoudien a été dessaisi de l'affaire et le pauvre Job s'est retrouvé en redressement judiciaire. La mairie, alors, ne bronche pas. Le tribunal de commerce livre quelques mois plus tard l'usine aux allemands de Schefeulen, concurrents historiques de Job. Les 185 salariés survivants de l'usine toulousaine craignent depuis, que leur savoir-faire soit rapatrié en Allemagne, et l'usine purement et simplement fermée. La mairie, forte de son droit de préemption, attend évidemment au coin du bois. Bolloré aurait voulu arranger la mairie et saborder Job, il ne s'y serait pas pris autrement